

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

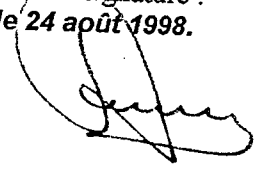
1. La présente demande émane du réseau :

Communauté française
 Provincial et communal

Libre confessionnel
 Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.

Date et signature :
le 24 août 1998.



2. Intitulé de l'unité de formation :

Informatique : utilisation d'un réseau NT.

Code de l'U.F. : 753501032E1	Code du domaine de formation : 710
-------------------------------------	---

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de
 du degré :

qualification
 inférieure

transition
 supérieure

Enseignement supérieur de type court

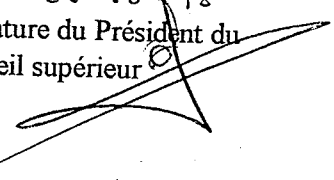
Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input checked="" type="checkbox"/>	Economique	<input checked="" type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

26.08.98

Signature du Président du Conseil supérieur



6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 pages.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)	753501032E1	Code du domaine de formation : (4)	710
------------------------------------	-------------	------------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Laboratoire de réseau informatique	CT	S	64
2. <u>Part d'autonomie</u>	XXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE

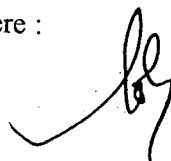
LE 06.03.98

E. LAMOTTE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


COLLINE
INSP. COORD.

Date : 17 SEP. 1998

Signature :

- (2) A compléter
 (3) Réserve à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
 (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)
 D 8 BIS/UF : au 01.03.98

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE


UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française Libre confessionnel
 Provincial et communal Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.

Date et signature :
le 24 août 1998.



2. Intitulé de l'unité de formation :

Informatique : utilisation d'un réseau NT.

Code de l'U.F. : 753501032E1	Code du domaine de formation : 710
-------------------------------------	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de ~~du~~ degré qualification inférieure transition supérieure

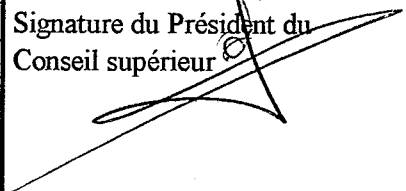
Enseignement supérieur de type court Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input checked="" type="checkbox"/>	Economique	<input checked="" type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

26.08.98

Signature du Président du Conseil supérieur



6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 pages.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)	753501032E1	Code du domaine de formation : (4)	710
------------------------------------	-------------	------------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Laboratoire de réseau informatique	CT	S	64
<u>2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE

LE 06.09.98

E. LAMOTTE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 17 SEP. 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

INFORMATIQUE : UTILISATION D'UN RESEAU NT.

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION.

1.1 Finalités générales :

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières :

Cette unité a pour objet de développer chez l'étudiant des compétences et habiletés qui lui permettront la gestion d'un environnement informatique fonctionnant sous NT. Son administration du système et ses prises de décision auront une incidence sur les activités et les tâches des utilisateurs ainsi que sur l'emploi et le fonctionnement des périphériques.

En particulier, l'étudiant développera sa capacité à :

- utiliser une station de travail sur un réseau NT ;
- installer, configurer, administrer et sécuriser un serveur NT,
- installer, configurer, administrer et sécuriser un serveur intranet IIS sur un réseau local NT déjà en service, sur le serveur du réseau local ou sur un autre ordinateur ;
- gérer les différents services et assurer le suivi d'un site intranet.

INFORMATIQUE : UTILISATION D'UN RESEAU NT.**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES.**

Pour être admis dans cette unité de formation l'étudiant doit être capable, face à un système informatique connu, en respectant le temps alloué, en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique et en utilisant les commandes appropriés de :

- d'installer et de configurer le logiciel graphique d'exploitation (deux essais maximum) ;
- de formater une disquette ;
- de gérer des fichiers sur disques ;
- d'effectuer des copies de sauvegarde ;
- de lancer et d'exécuter une application ;
- d'échanger des données entre applications,
- d'utiliser les principales commandes de base ;
- d'utiliser les outils d'aide.

Titre pouvant en tenir lieu :

L'attestation de réussite de l'unité de formation « Informatique - Logiciel graphique d'exploitation » dispensée dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

INFORMATIQUE : UTILISATION D'UN RESEAU NT.

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENTS.

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de un étudiant par poste de travail , le matériel répondra aux exigences des logiciels utilisés.

INFORMATIQUE : UTILISATION D'UN RESEAU NT.**4. PROGRAMME.****4.1 NT WORKSTATION.**

Face au matériel adéquat, l'étudiant sera capable de :

- INSTALLER et CONFIGURER le système ;
- DEMARRER et ARRETER une station ;
- MANIPULER un fichier ou un répertoire ;
- UTILISER les ressources d'un réseau ;
- COMMUNIQUER avec d'autres d'utilisateurs ;
- DIFFERENCIER les notions de mono / multi utilisateurs et de mono /multi tâches.

4.2 NT SERVEUR.

Face au matériel adéquat, l'étudiant sera capable de :

- **GERER le système :**
 - INSTALLER et de CONFIGURER le système ;
 - CHOISIR et INSTALLER un système de fichiers ;
 - ANALYSER les performances du système ;
 - CONTROLER les tâches du système et celles des autres utilisateurs .
- **GERER les fichiers :**
 - CREER et GERER un répertoire partagé ;
 - METTRE en œuvre les utilitaires de sauvegarde ;
 - CONFIGURER et EXPLOITER un disque miroir ;
 - UTILISER des techniques de maintenance logicielle.
- **GERER les périphériques :**
 - INSTALLER et CONFIGURER les périphériques courants (imprimante, scanner, carte-son,...) ;
 - REAGIR face à un problème de périphériques ;
 - GERER les services d'impression.

INFORMATIQUE : UTILISATION D'UN RESEAU NT.

- **GERER le réseau :**
 - INSTALLER et CONFIGURER un réseau homogène (partie logicielle)
 - INSTALLER et CONFIGURER un contrôleur de domaines (D.N.S.) ;
 - GERER la sécurité ;
 - GERER les connexions.

- **GERER les utilisateurs et les groupes :**
 - CREER, SUPPRIMER et GERER des comptes utilisateurs ;
 - GERER l'environnement de travail d'un utilisateur ;
 - AFFICHER un message au login ;
 - ENVOYER un message à un utilisateur ;
 - ENVOYER un message général à tous les utilisateurs du système ;
 - UTILISER l'éditeur de stratégie système.

- **GERER les services d'un intranet :**
 - EVALUER la capacité d'un serveur intranet nécessaire en fonction du nombre d'utilisateurs et du trafic prévu sur le réseau local ;
 - INSTALLER, si nécessaire, le serveur internet/intranet (y compris les outils d'administration) pour les différents services ;
 - INSTALLER un serveur PROXI ;
 - CONFIGURER le serveur intranet ;
 - GERER et PARAMETRER le service WWW ;
 - GERER le service MAIL ;
 - GERER les différents niveaux de sécurité (identification des utilisateurs, mots de passe, contrôle d'accès,...) ;
 - GERER l'architecture de répertoire du (des) site(s) ;
 - ENREGISTRER les utilisateurs et de CONTRÔLER leurs droits ;
 - APPORTER un support technique aux utilisateurs ;
 - ASSURER la maintenance et l'archivage du (des) site(s).

INFORMATIQUE : UTILISATION D'UN RESEAU NT.**5. CAPACITES TERMINALES.**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'utiliser un environnement NT de manière autonome lui permettant de :

- MONTER sur le système ;
- UTILISER toutes les ressources du système pour s'acquitter d'une tâche définie ;
- QUITTER le système ;
- INSTALLER et CONFIGURER un serveur NT et ses périphériques et GERER un groupe utilisateur.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la qualité de l'installation ;
- du degré d'autonomie de l'étudiant atteint dans son apprentissage.

INFORMATIQUE : UTILISATION D'UN RESEAU NT.

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS.

Le chargé de cours sera un enseignant.